

ARRONDISSEMENT ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CA13 26 0081

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté un premier projet de résolution (résolution CA13 26 0081) lors de sa séance tenue le 11 mars 2013, relativement à un projet particulier autorisant :

- l'agrandissement du bâtiment, à des fins de « bureau » au 3^e étage du bâtiment situé aux 2351-2363, rue Beaubien Est et 6505, rue des Écotes.

Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce premier projet de résolution, le 2 avril 2013 à 17 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de résolution comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution vise la **zone 0223**, de même que les zones qui lui sont contiguës. Le périmètre de l'ensemble de cette zone est délimité par le plan figurant ci-dessous :



1120963077

03-2013

Le premier projet de résolution CA12 26 0081 ainsi que l'illustration des zones visées et des zones contiguës sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 19 mars 2013

Me Karl Sacha Langlois, L.L.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement